



ASSOCIATION IVOIRIENNE DE
BIOLOGIE TECHNIQUE

COMPTE RENDU DE REUNION

Il s'est tenu une réunion du bureau exécutif de l'Association Ivoirienne de Biologie Technique (AIBT) le 27 août 2011 au siège du syndicat des biotechnologistes de Côte d'Ivoire situé à Yopougon. La réunion prévue pour 9 heures à débiter à 10 H 15 minutes. Cette réunion a eu la présence de 10 membres sur 14 prévus.

Les absents sont : M. AMANI Joachim

M. JOHN Adebayo Williams

M. YAPO

M. TOURE Mamadou

L'ordre du jour :

- 1- Présentation du bureau
- 2- Informations
- 3- Réflexion sur les grands axes (matrice d'action)
- 4- Divers.

Monsieur DAGNOGO OLEFONGO président de l'AIBT avant d'aborder l'ordre du jour a tenu à remercier tous les membres qui ont pris un peu de leur temps pour venir assister à la toute première réunion de l'association. Il a tenu à dire la marque de confiance qu'il place en chacun des membres pour la bonne conduite de l'association. Après cette brève intervention, l'ordre du jour a été entamé.

1 - Présentation du bureau

M. DAGNONGO, Président de l'AIBT a pris la parole pour présenter les membres du Bureau Exécutif et a donné les différents motifs ayant suscité ce choix en ses personnes. Ainsi, le Bureau Exécutif de l'AIBT est composé de :

Président	: M. DAGNONGO Olefongo
Vice- président chargé des relations extérieures et des affaires sociales	: M. DONKO Kouassi Emmanuel
Secrétaire chargé des questions de recherche scientifique, de formation et d'éthique	: TOURE Mamadou
Secrétaire adjoint chargé des questions de recherche scientifique, de formation et d'éthique	: KONE Sindou
Secrétaire administratif	: KOFFI Konan Marcel
Secrétaire administratif adjoint	: KOUASSI Koffi Gérard
Trésorier général	: KOFFI née ALLOU Aya Odette
Trésorier général adjoint	: BERTE Djakaridja
Secrétaire à l'organisation et à la communication	: AMANI Konan Joachim
Secrétaire adjoint à l'organisation et à la communication	: SILUE Kouona
Secrétaire aux conflits	: JOHN Adebayo Williams
Secrétaire adjoint aux conflits	: N'GUESSAN Yapo Emmanuel
Commissaire aux comptes	: GNAMIEN Kouamé Appolinaire
Commissaire aux comptes adjoint	: KOFFI Kouamé Prospère

Il est à noter que les commissaires aux comptes doivent assister aux différentes réunions du Bureau Exécutif.

Le Président prenant la parole a dit que l'AIBT ayant une vocation beaucoup axée sur la formation, il faudrait que l'AIBT lors de ses prestations trouve des

thèmes en adéquation avec ce qui se fait à l'INFAS. Il a demandé aux membres de l'AIBT exerçant à l'INFAS de mêmes que les autres de faire des propositions en ce qui concerne la formation, les éléments de programmes de santé en vue de la future rencontre avec Monsieur le Directeur de l'INFAS. Il a signifié que l'AIBT concerne tout le monde aussi bien ceux de terrain comme ceux exerçant dans les bureaux. Il a demandé que tout le monde fasse un peu de sacrifice et être actif pour l'intérêt supérieur des Techniciens ainsi que des Ingénieurs.

Aussi, le Président a exhorté les membres de l'AIBT de ne pas prendre en mal la compétition qui pourrait avoir lieu entre les différentes associations exerçant dans le même domaine.

Il a souhaité que lorsque les activités démarreront effectivement qu'il soit pris en compte dans le budget le transport et les frais de missions des membres.

Il a terminé ses propos en remerciant tous ceux qui sont venus de l'intérieur du pays pour participer activement à la naissance de l'AIBT.

Aucune question n'ayant été posé par les membres, le deuxième point de l'ordre du jour a été abordé.

2 - Informations

Au titre des informations, le Président a dit avoir reçu des coups de fils téléphoniques provenant des Techniciens et Ingénieurs le félicitant et l'interpellant sur le fait qu'il doit hisser l'AIBT très haut et bien la dynamiser pour qu'on la sente sur le terrain.

Il a souligné que le dossier de création de l'association (AIBT) a été déposé au Ministère de l'Intérieur. Un récépissé de dépôt de dossier d'association a été délivré par ce ministère qui servira à mener déjà des actions sur le terrain en attendant que le dossier suive le circuit pour aboutir au document final à savoir la déclaration de la création de l'AIBT.

M. DAGNOGO, Président de l'AIBT a tenu a remercié sincèrement le PEPFAR pour son soutien et sa présence effective à la naissance de cette association. Et il a eu une séance de travail préliminaire avec le PEPFAR qui lui demandé de présenter une matrice d'action prioritaire de l'AIBT, de trouver un siège pour l'association, donner les besoins en bureautique, Informatiques, Meubles et autres accessoires pour pouvoir démarrer les activités. Des conseils ont été donnés pour la formation d'un pool de formateur, la formation des membres du bureau et la formation des ingénieurs pour mener des actions sur le terrain.

Concernant l'acquisition du siège de l'AIBT, des démarches ont été entreprises au niveau du quartier des II Plateaux à Abidjan. Ainsi, l'AIBT aura a déboursé la somme de 800 000 francs CFA (qui constitue la caution pour 10 mois) qui se répartie comme suit :

- Loyer = 70 000 francs CFA/ mois
- Frais de gardiennage = 10 000 francs CFA/ mois

Ce qui fait un total de 80 000 francs CFA/ mois.

Et un pas de porte a été demandé qui s'élève à une somme de 500 000 francs CFA (remboursable). Après négociation il y a eu une réduction du pas de porte qui passe à 300 000 francs CFA.

A toutes ces dépenses, l'AIBT aura à recruter et à payer une secrétaire, ce qui va augmenter sa charge. Vu que l'AIBT vient de naître et qu'elle n'a pas encore de ressources, les membres du Bureau Exécutif ont demandé que d'autres investigations soient faites dans d'autres quartiers pour un loyer plus bas pour le moment.

M. SINDOU a informé le Bureau Exécutif qu'une association similaire a été créée à l'Ecole de base de l'INFAS comprenant les étudiants de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année de l'INFAS et ceux formés à l'extérieur. N'ayant pas d'informations sur

le fonctionnement et le caractère de cette association, le Président de l'AIBT a demandé qu'il s'informe rapidement sur les statuts et règlement intérieur de cette association pour pouvoir avoir une ligne de conduite.

Après cela, le troisième point de l'ordre du jour a été abordé.

3 – Réflexion sur la matrice d'action prioritaire

Sur ce point le Président à proposer de faire une matrice d'action prioritaire qu'il va fournir au PEPFAR rapidement en attendant qu'on sorte le plan d'action globale de l'AIBT. Quelques idées ont été émises à savoir :

- Former les formateurs (pool) sur :
 - o Le VIH (programme doit être validé par le PNPEC)
 - o Le paludisme ()
 - o La tuberculose ()

A ce propos il faudra élaborer des termes de référence sur comment monter un pool de formateurs.

- Définir un programme pour le pool de formateurs
- Définir un programme pour les membres de l'AIBT

Pour tout cela il faudra donner le volume horaire, le chronogramme et la mise en œuvre des activités.

Aussi, il faudra inclure dans cette matrice globale une formation en appareillage ce qui serait un plus.

Il a été demandé au Secrétaire adjoint chargé des questions de recherche scientifique, de formation et d'éthique, M. SINDOU de faire une proposition d'une matrice d'action globale de l'AIBT et d'en tirer une matrice d'action prioritaire pour l'année 2012. Il devra le présenter à la prochaine réunion.

4 – Divers

Au titre des divers ; M. DAGNOGO a dit qu'il fallait adresser des courriers de demande de partenariat officiel avec le PEPFAR et ROCHE dès le lundi 29 août 2011. Aussi, il a souhaité que tous les membres mènent une campagne de sensibilisation auprès des biotechnologistes à la chose de l'AIBT ; que le compte de l'association soit ouvert et qu'on pense à la confection des cartes des membres de l'association.

M. DONKO à quant à lui émis le vœu de la création de relais à l'intérieur du pays pour la sensibilisation des collègues à la chose de l'AIBT.

M. KONAN a souhaité que le Bureau Exécutif propose des membres d'honneur à la prochaine réunion.

La prochaine réunion a été fixée au samedi 24 septembre 2011 à 9H00.

Le Président a pris la parole pour remercier les membres du Bureau Exécutif pour leur engouement lors de cette réunion et a mis fin à la séance à 13H 45 min.

Fait à Abidjan le 27 août 2011

Pour le Bureau Exécutif

Le Secrétaire administratif